



FICHE  
CONTENU  
INFORMATIF &  
EXPLICATIF

## POURQUOI IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS DE L'ESPACE CULTUREL CONVERGENT EN WALLONIE ET EN BELGIQUE ? – DIFFICULTÉS RENCONTRÉES - QUE FAIRE EN CAS DE DOUTE ?

### PETIT RAPPEL : CE QUE RECOUVRE LA NOTION D'ESPACE CULTUREL CONVERGENT

La Wallonie et, plus largement, la Belgique sont des sociétés plurielles car constituée d'une mosaïque d'individus, de groupes, couches, classes sociales, genres et communautés ayant des **façons de penser, d'agir, de percevoir et de sentir parfois bien différentes**<sup>1</sup>.

Cependant, pour exister et susciter du « vivre ensemble », nos sociétés ont aussi besoin que les citoyens et citoyennes qui la composent soient à même de se rassembler autour **de façons communes de penser, d'agir, de percevoir et de sentir**.

Ces façons communes forment ce que nous appelons un « espace culturel convergent<sup>2</sup>».

**Afin de faciliter la lecture de cette fiche, nous remplaçons dans la suite du texte l'expression « façons de penser, d'agir, de percevoir et de sentir » par « façons d'exister ».**

### DE L'INTÉRÊT POUR LES PARTICIPANT-E-S D'IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS DE L'ESPACE CULTUREL CONVERGENT EN WALLONIE ET EN BELGIQUE

L'identification des éléments de cet « espace culturel » vers lesquels convergent une majorité de citoyens et citoyennes de Wallonie et de Belgique peut apporter une aide précieuse aux personnes migrantes. Ils constituent une sorte de boussole qui leur permet de se repérer dans leurs nouveaux contextes et d'appréhender plus sereinement leur caractère diversifié.

### DE LA DIFFICULTÉ À REPÉRER LES ÉLÉMENTS DE L'ESPACE CULTUREL CONVERGENT EN WALLONIE

Il n'est pas évident de repérer les éléments convergents en Wallonie. Étant partagé par la majorité des citoyens, il constitue une sorte de « patrimoine » collectif qui est intégré, bien souvent, de façon

<sup>1</sup> Pour rappel, ces façons se déclinent de façon explicite ou implicite dans des traits, des comportements, des conduites, des opinions et jugements, des règles, des normes, des codes, des croyances, des postures corporelles et des formes particulières d'expression des sentiments et émotions, des modes d'organisation, etc.

<sup>2</sup> Voir Fiche « Élément théorique » n° 3 : L'Espace Culturel convergent dans le Tome I du Guide de délivrance du programme de formation à l'intégration citoyenne ou à « Élément théorique des programmes de formation » dans la Bibliothèque WEB du DICRI

inconsciente. Nous en réalisons la présence lorsqu'il est remis en cause par des individus ou par une partie de l'opinion. De plus, nos regards ont de plus en plus tendance à se tourner vers la singularité et donc vers ce qui différencie les êtres humains et non vers ce qui les réunit.

Des éléments peuvent être aisément identifiables car ils sont repris dans la Constitution, les lois fédérales, les décrets régionaux et communautaires et les règlements communaux qui doivent tous respecter des principes fondamentaux définis par la législation européenne et internationale. Cela dit, il peut aussi arriver qu'une loi ne reflète plus l'opinion majoritaire des citoyens. Nos société évoluent et, le plus souvent, la législation n'anticipe pas les changements : elle les consacre.

D'autres éléments le sont beaucoup moins car ils renvoient à des conduites non formalisées par des lois ou des règlements et souvent implicites telles que, par exemple, un rapport souvent similaire avec sa « bulle d'intimité » ou avec le temps<sup>3</sup>.

## **RESTER TRÈS PRUDENT LORS DU SIGNALEMENT DES ÉLÉMENTS CONVERGENTS EN BELGIQUE**

Au départ, ce schéma se limitait à renseigner les éléments qui rassemblent les citoyens et citoyennes de Wallonie. Cependant, de nombreux migrants ont demandé qu'il soit élargi à la Belgique.

L'exercice est déjà ardu pour la Wallonie. Il l'est encore plus quand il s'agit de l'élargir aux communautés flamandes et germanophones. C'est pourquoi, nous invitons les formateurs et formatrices à indiquer uniquement ceux qui sont manifestement partagés par la grande majorité de la population belge car ils figurent dans la Constitution, des lois fondamentales, etc. Pour ce qui concerne, des éléments plus informels et/ou implicites tels que le rapport au temps, à l'espace, la proxémie, la proximité relationnelle, etc., nous conseillons la plus grande prudence.

## **QUE FAIRE EN CAS DE DOUTE ?**

Si vous n'êtes pas certain-e qu'un élément recueille l'adhésion d'une majorité de citoyens et citoyennes de Wallonie et/ou de Belgique, **partagez vos doutes avec les participant-e-s. Vous pouvez alors décider de ne pas mentionner l'élément dans le schéma ou de l'entourer d'un cercle afin de signaler son caractère incertain.**

---

<sup>3</sup> Voir Fiche « Élément théorique » n° 5 : « Réflexions et débats interculturels ».